

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE LES ZAMIBULLES INC.		Date d'inspection Le 30 juillet 2026
Nom de l'établissement Garderie les Zamibulles Inc.		Numéro de permis 2011794
Adresse 629 rue Victoria Edmundston NB E3V 3M8		Numéro de téléphone (506) 739-9264
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux
Lors de ma visite non planifiée en après-midi, j'ai constaté que le ratio éducatrice-enfants était conforme. De plus, les enfants en bas âge ne sont pas mélangés avec un autre groupe d'âge. Les éléments suivants sont observés : - L'aire de jeu extérieure est située à moins de 350 mètres de l'établissement et est entretenue de manière à garantir la sécurité des enfants et à éliminer tout risque potentiel. Elle comprend une zone ombragée offrant un minimum de 0,45 m² par enfant, calculé selon la capacité maximale d'accueil de l'aire de jeu. - La surface de jeu est composée de matériaux variés permettant la réalisation de différents types d'activités. L'aire destinée aux enfants en bas âge et aux enfants d'âge préscolaire est entièrement clôturée par une barrière d'au moins 1,22 m de hauteur, munie d'un accès sécurisé. L'espace réservé aux enfants en bas âge est séparé afin d'assurer leur sécurité. - Le matériel et l'équipement disponibles sont variés et en quantité suffisante pour l'ensemble des enfants présents. Selon l'administratrice, l'équipement fixe est installé conformément aux instructions du fabricant et entouré d'une surface protectrice d'une profondeur appropriée. Observation de la sieste, du changement de couche pour 2 enfants en bas âge, de la collation fournie par la garderie (salade de fruits) pour les enfants en bas âge, du départ d'un enfant en bas âge et d'un enfant d'âge préscolaire. Il pleut lors de ma visite.

original signé par
Pascale Dumont-Levesque
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 30 juillet 2026
Date

original signé par
Josée Montreuil
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 juillet 2026
Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"